



2019



SECTION DE MONS

Editorial

En ce début de nouvelle année et au nom du Conseil d'Administration de notre association, permettez-moi de vous adresser nos meilleurs Vœux de santé, prospérité et bonheur.

Nous vous souhaitons de profiter de nombreux moments dans notre belle nature, de flâner, de vous évader de votre quotidien pour vous laisser emporter à la rêverie au détour d'un chemin, d'une escapade !

Notre association, comme certaines autres sections des amis de la nature, connaît depuis quelques mois les difficultés liées à une certaine usure du mouvement : moins de membres, activités ayant beaucoup moins d'adhérents, peu de cotisants, etc.

En Conseil d'Administration, nous avons convenu de vous proposer en 2019 , peut- être moins d'activités durant l'année mais davantage attractives.

Ce début d'année coïncide aussi avec notre repas traditionnel. Il aura lieu le Dimanche 27 janvier 2019 à 13h à l'Auberge du Coucou à Locquignol.

Enfin, la nouvelle année civile vous invitera également au versement de votre cotisation dont vous verrez, les montants, non indexés ci-joint.

Au plaisir de vous revoir.

Jérôme Manderlier, Président.





Dimanche 27 janvier 2019.

Avant de nous réunir à 13h à l'Auberge du Coucou à Locquignol, nous vous proposons une petite promenade au cœur de la forêt de Mormal.

Nous découvrirons le sentier des Nerviens, distance 4.1kms.

RDV : 11h30. A côté de l'Auberge.

Auberge du Coucou.

Route Forestière du Chemin Planté à Locquignol. (prendre la direction de Malplaquet, puis Bavay, entrer dans le bois)

Covoiturage possible

A 13h ,

Traditionnel repas de notre mouvement des Amis de la Nature de MONS.

Auberge du Coucou.

Route Forestière du Chemin Planté à Locquignol.(prendre la direction de Malplaquet, puis Bavay, Hargnies, puis entrer dans le bois). L'auberge nous propose un menu à 35€/ boissons non-comprises parmi 6 entrées, 6 plats, 6 desserts.



Merci de me confirmer votre participation. 0478/381404



Mercredi 20 février 2019. 18h30.

Conférence dégustation autour du thé.

Lieu : Café-brasserie « La Fontaine », Place du Parc,31 à MONS

Nous aurons le plaisir d'accueillir Sophie LERSON.

Passionnée de thé, des gourmandises, Sophie fréquente régulièrement l'école du thé pour y apprendre de nouvelles techniques.

Elle nous invite à travers sa conférence à « nous faire vivre une expérience sensorielle différente : apprendre à déguster, découvrir et discuter de thés et des plaisirs culinaires qui les accompagnent de façon ludique et conviviale ».

3 slogans véhiculent son action : « « Tes'thé ; déguts'thé, papo'thé.

Prix : 15€/pers

COTISATIONS 2019

Être membre des Amis de la Nature .

C'est prendre part à des activités de loisirs, dans un réel esprit de rencontre et de solidarité. Ces activités, mises sur pied par les membres eux-mêmes, sont proposées à des prix sociaux, voire gratuitement. Les activités sont de types divers mais toujours basées sur l'idée que la protection de l'environnement est indissociable de la préservation des chances de chacun:

- sorties culturelles ou nature d'une journée,
- séjours et voyages culturels ou nature,
- défense de l'environnement à travers la participation à des initiatives locales liées à la sauvegarde d'un environnement de qualité.

Etre membre c'est aussi avoir accès, en groupe ou en famille, aux maisons, auberges et chalets "Amis de la Nature" en Europe et hors Europe, à des conditions avantageuses.

Montant de la cotisation 2019.

20,00 € Cotisation "chef de famille" : concerne l'adulte à partir de 21 ans.

10,00 € Cotisation "familiale" : concerne les proches parents des membres appartenant à la première catégorie et habitant sous le même toit. Il s'agit notamment du conjoint, des enfants de plus de 21 ans ou des parents.

6,25 € Cotisation "junior" : concerne le jeune âgé de 15 à 21 ans.

2,00 € Cotisation "enfant" : concerne les enfants âgés de 0 à 14 ans.

COMPTE ANMONS : BE28 0689 0851 1020

Communication : cotis. 2019.

